2022-01-11
2021-3247
[Sleeve]

GROUP	4	HERBICIDE

Nufarm

2,4-D Amine 600
Liquid Herbicide

CONTAINS 2,4-D AMINE SOLUTION

For use in wheat, barley, rye, corn, strawberries, raspberries, asparagus, cranberries, highbush blueberries, bearing fruit trees, established pastures, rangeland, turf, stubble land, roadsides, uncropped land and control of woody growth.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT: 2,4-D, present as dimethylamine salt … 564 g a.e./L

REGISTRATION NO. 14726 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING POISON

(1 – 450) Litres

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

24 Hour Emergency Response Number 1-800-424-9300

PRECAUTIONS:
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes immediately. Do not inhale fumes. Avoid breathing spray mist. Avoid spray drift. Store the container tightly closed and away from seeds, feeds, fertilizer, plants and foodstuffs. Avoid contamination of ponds, streams, rivers and other water sources.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:
Toxic to small wild mammals, birds, aquatic organisms and non-target terrestrial plants.
Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
This product will harm other broadleaved plants in the vicinity of the treatment area. If applying this product using a handheld sprayer, do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens. Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.
Leaching
This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.
Run-off
To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
Avoid application of this product when heavy rain is forecast.
Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.
To prevent runoff, avoid spraying on driveways, sidewalks or other hard surfaces.
Do not irrigate within 24 hours after application.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT:
Handling the concentrate (mixing and loading): Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks, shoes and protective eye wear (face shield or safety glasses). Rinse gloves before removal.

Handling the dilute spray solution (during application, repairing, or cleaning equipment): Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal. Gloves are not required during application when applicator is in an enclosed tractor or an enclosed airplane cockpit.

When handling more than 470 L of Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide per day, workers must also use a closed system.

OPERATOR USE PRECAUTIONS:
- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.

- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing, remove immediately, then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.
- After using the product, remove clothing and launder separately, and promptly and thoroughly wash hands and exposed skin with soap and water. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash clothing and personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.

TRANSFER SYSTEM: For containers larger than 20L: Use a transfer system that avoids open pouring when transferring the liquid concentrate from such containers into the spray tank.

FIRST AID:
If swallowed, **c**all a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
In case of eye contact, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you, when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:
No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient. 2,4-D may cause severe irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure included fatigue, muscle weakness or nausea. Treat symptomatically.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:
For spills or transportation accidents, Chemtrec, 1-800-424-9300.

For health or environmental emergencies, ProPharma Group, 1-877-352-1840.
For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

STORAGE:
Store this product away from food or feed. Store at temperatures above 0ºC. If subjected to freezing temperatures, warm to at least 5°C and mix thoroughly. Insecticides and fungicides should be segregated from herbicides so as to prevent the possibility of cross contamination. SHAKE WELL BEFORE USING.

DISPOSAL:
For Recyclable Containers:
Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site.
Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Disposal for Returnable Containers:
Do not use this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Disposal for Returnable-Refillable Containers:
For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill and for clean up of spills.

NOTICE TO USER:
This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

2019-6531

[Booklet]

GROUP	4	HERBICIDE

Nufarm

2,4-D Amine 600
Liquid Herbicide

CONTAINS 2,4-D AMINE SOLUTION

For use in wheat, barley, rye, corn, strawberries, raspberries, asparagus, cranberries, highbush blueberries, bearing fruit trees, established pastures, rangeland, turf, stubble land, roadsides, uncropped land and control of woody growth.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT: 2,4-D, present as dimethylamine salt … 564 g a.e./L

REGISTRATION NO. 14726 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING POISON

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

24 Hour Emergency Response Number 1-800-424-9300

PRECAUTIONS:
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash concentrate from skin or eyes immediately. Do not inhale fumes. Avoid breathing spray mist. Avoid spray drift. Store the container tightly closed and away from seeds, feeds, fertilizer, plants and foodstuffs. Avoid contamination of ponds, streams, rivers and other water sources.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:
Toxic to small wild mammals, birds, aquatic organisms and non-target terrestrial plants.
Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
This product will harm other broadleaved plants in the vicinity of the treatment area. If applying this product using a handheld sprayer, do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens. Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.
Leaching
This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.
Run-off
To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
Avoid application of this product when heavy rain is forecast.
Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.
To prevent runoff, avoid spraying on driveways, sidewalks or other hard surfaces.
Do not irrigate within 24 hours after application.

PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT:
Handling the concentrate (mixing and loading): Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks, shoes and protective eye wear (face shield or safety glasses). Rinse gloves before removal.

Handling the dilute spray solution (during application, repairing, or cleaning equipment): Wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal. Gloves are not required during application when applicator is in an enclosed tractor or an enclosed airplane cockpit.

When handling more than 470 L of Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide per day, workers must also use a closed system.

OPERATOR USE PRECAUTIONS:
- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.

- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing, remove immediately, then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.
- After using the product, remove clothing and launder separately, and promptly and thoroughly wash hands and exposed skin with soap and water. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash clothing and personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.

TRANSFER SYSTEM: For containers larger than 20L: Use a transfer system that avoids open pouring when transferring the liquid concentrate from such containers into the spray tank.

FIRST AID:
If swallowed, **c**all a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
In case of eye contact, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you, when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:
No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient. 2,4-D may cause severe irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure included fatigue, muscle weakness or nausea. Treat symptomatically.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:
For spills or transportation accidents, Chemtrec, 1-800-424-9300.

For health or environmental emergencies, ProPharma Group, 1-877-352-1840.
For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

STORAGE:
Store this product away from food or feed. Store at temperatures above 0ºC. If subjected to freezing temperatures, warm to at least 5°C and mix thoroughly. Insecticides and fungicides should be segregated from herbicides so as to prevent the possibility of cross contamination. SHAKE WELL BEFORE USING.

DISPOSAL:
For Recyclable Containers:
Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site.
Before taking the container to the collection site:

3. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
4. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Disposal for Returnable Containers:
Do not use this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Disposal for Returnable-Refillable Containers:
For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill and for clean up of spills.

NOTICE TO USER:
This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *PEST CONTROL PRODUCTS ACT* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DIRECTIONS FOR USE:

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands, estuaries or marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation/drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide or other Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.

- For further information or to report suspected resistance, contact Nufarm Agriculture Inc. at 1 800 868-5444 or at www.nufarm.ca

GENERAL USE PRECAUTIONS:
Avoid spray drift to any desirable vegetation NOT listed on this label as damage may occur.
Avoid contamination of ponds, streams, rivers and other water sources.
Do not spray during periods of high winds when spray is likely to drift. Coarse sprays are less likely to drift.
Do not spray during periods of high temperatures when crops may be under stress as damage to the crop may occur.

Pre-Harvest Intervals:
- Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application.
- Do not harvest forage or cut hay within 30 days after application.
- Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.

EQUIPMENT AND SPRAY VOLUME:
Field sprayer application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.
Apply in 50 to 200 litres of water per hectare by ground equipment unless otherwise indicated. Higher water volumes will reduce the risk of crop injury.
Select nozzle tips to apply the recommended volume per hectare.
Calibrate the sprayer and adjust the boom height to ensure uniform coverage.
Nozzles must be in good condition and spraying the same volume.
Flat fan nozzle tips are recommended.

Aerial application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotorspan.
Apply in a minimum of 30 litres of water per hectare by aerial equipment.

Knapsack, Spot Treatment Applications: Mix 234 mL of product in 10 L water. Spray to wet all foliage thoroughly.

MIXING:
Shake this product well before using. Half fill the spray tank with clean water. Add the required amount of product and agitate thoroughly. Fill the tank with clean water and agitate well before use.
NOTE: If spray solution has been left standing, agitate thoroughly before use.

TANK MIXES:
Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide may be recommended in tank mix with other products.
When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

TIMING:
For best results spray when WEEDS ARE YOUNG AND ACTIVELY GROWING. Apply in good growing conditions. Application must be made before the crop canopy shields the weeds.

CROP:
Spring Cereals (Wheat, Barley, Rye), not underseeded with legumes
APPLICATION TIME:
From the full 3-leaf expanded to the early flag-leaf (shot blade) stage. Preferred application timing is the 4-leaf stage. Do not apply after the flag leaf stage.
Do not apply more than one treatment per year.
METHOD:
Ground or Aerial application.
RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 1.0 L. Higher rates may be needed to control certain weed species. Possible crop injury from these higher rates is usually offset by the increased yield of the cleaner crop.

CROP:
Winter Cereals (Winter Wheat, Fall Rye)
APPLICATION TIME:
In spring, from full tillering to the shot blade stage.
Do not apply during and after the flag leaf stage.
Do not apply to seedling winter cereals in the fall.
Do not apply more than one treatment per year.
METHOD:
Ground or Aerial application.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 0.9 L. Higher rates may be needed to control certain weed species. Possible crop injury from these higher rates is usually offset by the increased yield of the cleaner crop.

CROP:

Field Corn

APPLICATION TIME:

As an overall spray, before the corn is 15cm tall (leaf extended) and/or before the 6-leaf stage. Damage to corn may occur if an overall spray is applied beyond this stage.

For later applications (corn 15-75cm, leaf extended), use a shielded spray or a directed spray with drop pipes. Keep spray off corn foliage.

Do not spray within 2 weeks of silking or tasselling.

Avoid cultivation for 2 weeks following spraying.

Use at least 100 L/ha water.

Do not add oil or surfactant.

Do not apply more than one treatment per year.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: Up to 1.0 L.

CROP:

Asparagus (Eastern Canada Only)

APPLICATION TIME:

Apply early spring immediately after a thorough cutting or disking. Do not allow the emerging spears to come in contact with the spray.

May also be applied 3 weeks after a post harvest disking with a directed spray.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: 1.7 to 2.3 L.

CROP:

Strawberries (Eastern Canada Only)

APPLICATION TIME:

Apply 2-4 weeks after planting but before the runners root in June. A low pressure nozzle and coarse spray are recommended to reduce drift.

Apply in 100-200 L/ha of water.

Do not apply more than one treatment per year.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: 0.8 L.

CROP:

Strawberries – renovation (Eastern Canada Only)

APPLICATION TIME:

Apply after harvest but before mowing. Delay mowing until 2-3 days after application.

Do not apply between mid-August and fall dormancy due to possible damage of flower bud formation. Veestar is more sensitive than Redcoat.

This treatment may cause temporary leaf distortion.

Apply in 100-200 L/ha of water.

Do not apply more than one treatment per year.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: 1.7 L.

CROP:

Raspberries (Eastern Canada Only)

APPLICATION TIME:

Apply at any time except during bloom. Avoid spraying new shoots.

Apply in 100-200 L/ha of water.

Do not apply more than two broadcast treatments per year.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: 0.90 L. Higher rates (up to 2.2 L) may be used for spot treatments.

CROP:

Cranberries

APPLICATION TIME:

Apply as over the top, wipe-on application to actively growing weeds (June and July). Crop will be injured if contacted.

Pre-harvest interval of 50 days. Apply only one application per year.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE: 1 part 2,4-D Amine 600 to 2.6 parts water (27.5% solution).

WEEDS CONTROLLED: All labelled weeds, plus, hardhack, St. John's-wort, alder and purple aster.

CROP:

Bearing Fruit Trees (apple, peach, pear, plum, apricot, sweet and sour cherry)

APPLICATION TIME:

Apply in the early spring after weed emergence, but in compliance with pre-harvest interval of 80 days or post-harvest to actively growing broadleaf weeds.

METHOD:

Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR.

RECOMMENDED RATE: 1.67 L/ha

Pre-harvest Interval: Do not apply to weeds within 80 days of harvest of fruit crop.

Precaution: Do not apply when usable fruit is on the orchard floor.

Re-entry Interval: Do not allow people (other than applicators) or pets into treatment area during application. Do not enter treated area until spray has thoroughly dried.

WEEDS CONTROLLED: Plantains, Dandelion, Curled Dock, Mustards, Redroot Pigweed, Prostate Pigweed, Russian Pigweed, Common Ragweed, Shepherd's Purse, Lamb's Quarters, Stinkweed, Cocklebur, Prickly Lettuce, Narrow-Leaved Hawk's Beard (fall rosette or spring at 1-2 Leaf Stage), Russian Thistle, seedling Sow Thistle and seedling Canada Thistle.

CROP:

Established Pastures and Rangeland (without legumes)

APPLICATION TIME:

Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September.

Apply after pasture has been grazed or cut and weed growth has resumed.

Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare.

A second treatment may be required to control perennial weeds.

Do not apply in freshly seeded grasses and pastures until well established.

Under conditions of good growth and adequate soil moisture, sprays can be applied up to 2 weeks before normal frost time.

There is a possibility that plants poisonous to livestock will appear more palatable and could be grazed more readily after Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide treatment (e.g.: tansy ragwort, water hemlock, poison hemlock, death camas). Suitable precautions should be taken when such plants are present. Livestock should not be allowed to graze the treated area until poisonous plants have been removed, are dead or have resumed a normal growth habit.

Do not apply more than two treatments per year.

METHOD:

Ground or Aerial application.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: up to 4.0 L.

CROP:

Grass Crops for Forage and Seed Production

APPLICATION TIME:

Seedling Grasses (Stand Establishment) – 3 leaf stage to just before the shot blade stage of development.

Established Grasses – In the spring up to the shot blade stage or in the fall after harvest. For established grasses grown for seed, do not apply during flower development or pollination as seed yields may be reduced.

Do not apply more than two treatments per year.

METHOD:

Ground application only.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE:

Seedling Grasses (Stand Establishment) – 0.49-0.95 L in 100 – 200 L/ha

Established Grasses – 0.6-1.9 L in 100 – 300 L/ha

Established Grasses (grown for seed) – up to 0.95 L in 100 – 300 L/ha

---

NON-CROP USES:

Stubble Land, Roadsides, Uncropped Land, Airports

APPLICATION TIME:

Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September.

Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare.

A second treatment may be required to control perennial weeds.

Cultivating grain stubble and spraying after regrowth may aid in control.

Under conditions of good growth and adequate soil moisture, sprays can be applied up to 2 weeks before normal frost time.

Do not apply more than two treatments per year.

When using hand-held equipment, do not expose to more than 4.8 L of Nufarm 2,4-D 600 Liquid Herbicide/day/person

METHOD:

Ground or Aerial application (stubble land and uncropped land).

Ground application (roadsides, airports).

RECOMMENDED RATE PER HECTARE: up to 3.9L.

TURF USES:

Lawns and Parks, Sod farms, and golf courses (roughs and fairways).

Use adequate buffer zones as specified to protect sensitive non-target vegetation.

APPLICATION INFORMATION:

This product is only effective when applied to the leaves of actively growing weeds. This product will not prevent new weeds - apply only when weeds are present.

Apply at a time of rapid growth, usually May, June and/or September, before grasses are in the flag-leaf (shot blade) stage.

If weed populations do not warrant a broadcast application (e.g., entire lawn), consider spot treatments that target only weedy areas.

Applications while plants are under stress, such as during hot, cold or drought conditions, will increase risk of damage to turf and can result in reduced weed control.

Avoid mowing for several days before and after treatment.

Use caution when spraying near sensitive desirable vegetation.

Do not use on bentgrass or newly seeded areas.

DO NOT apply to the exposed roots of trees and ornamentals.

Do not apply if rainfall is expected, or irrigating, within 24 hours.

Do not allow people (other than the applicator) or pets onto the treatment area during application.

Do not enter treated areas until spray has thoroughly dried.

METHOD:

Ground application only. DO NOT apply using aerial application equipment.

Spray thoroughly using 100 to 300 litres of water per hectare.

Field Sprayer Application:

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

MAXIMUM APPLICATION FREQUENCY:

DO NOT apply more than two broadcast applications per year. This does not include spot treatments.

RECOMMENDED RATE PER HECTARE:

Up to 1.9 L at each application.

Up to 3.8 L per year, total.

WOODY GROWTH (non-grazing):

Apply at time of rapid growth (usually May, June and/or September).

Apply 2.75-5.5 litres of product per hectare in 1000 or more litres of water (when applying to brush species, 1000-3000 L/ha of spray solution may be required). Use the lower rate for species that are more susceptible such as western snowberry, willow and poplars. Spray brush species up to 3 metres tall after foliage is well developed. Brush or trees above 3 metres tall should be cut close to the ground and sprayed when the regrowth is over 0.6 m tall.

Applications soon after leaves are fully open usually give the best results.

Apply sufficient spray volume to thoroughly wet all plant parts to the ground line.

With good growing conditions and adequate soil moisture, sprays may be applied up to 2 to 3 weeks before normal frost time.

To reduce potential drift hazard on non-crop locations LO-DRIFT® may be added. Follow all directions on the LO-DRIFT label for the correct mixing sequence.

Do not apply more than two treatments per year.

When using hand-held equipment, do not expose to more than 8.7 L of Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide/day/person without a respirator or 14.2 L of Nufarm 2,4-D Amine 600 Liquid Herbicide /day/person with a respirator.

WEEDS CONTROLLED:
Do not exceed the rates given in the RECOMMENDED RATE PER HECTARE section, for each specific crop.

Susceptible Weeds:
Annual sow thistle, bluebur, burdock (before the 4-leaf stage), cocklebur, common plantain, daisy fleabane, false flax, flixweed, goat's beard, kochia, lamb's-quarters, mustards (except dog and tansy), narrow-leaved hawk's beard (susceptible in the fall and at 1-2 leaf in the spring), prickly lettuce, ragweeds, redroot pigweed, Russian pigweed, Russian thistle, shepherd's purse, stinging nettle, stinkweed, sweet clover, thyme-leaved spurge, volunteer canola, wild radish, wild sunflower.

Rates for Susceptible Weeds:
Easy-to-control weeds in the seedling stage (2 to 4 leaf) and growing rapidly. Use 0.6 to 0.95 litres per hectare. Use the higher rate for larger weeds, dry or cold weather, or heavy infestations.

Less Susceptible Weeds:
Will control weeds listed under susceptible plus common chickweed, common hawkweed, common purslane, curled dock (before the 4-leaf stage), dandelion (in lawn), dog mustard, flixweed (spring, prior to bolting), groundsel, hairy galinsoga, heal-all, knotweed (before the 4-leaf stage), narrow-leaved hawk's beard (spring, prior to bolting), oak-leaved goosefoot, peppergrass, pineappleweed, prostrate pigweed, Russian knapweed, sheep sorrel, smartweed (Pennsylvania and Green), tansy mustard, tumble pigweed, velvetleaf, yellow rocket (before the 4-leaf stage).

Rates for Less Susceptible Weeds:
Harder-to-control weeds in the seedling stage (2 to 4 leaf) and growing rapidly. Use 1.0 to 1.5 litres per hectare. Use the higher rate for larger weeds, dry or cold weather, or heavy infestations.

Top Growth Control Only:
Biennial wormwood, blue lettuce, bull thistle, burdock, buttercup, Canada thistle, dandelion, field bindweed, gumweed, hedge bindweed, hoary cress, leafy spurge, mouse-eared chickweed, perennial sow-thistle, tartary buckwheat, teasel, wild buckwheat, yellow rocket.

Rates for Top Growth Control Only:
Use 1.0 to 1.5 litres per hectare.

USE PRECAUTIONS FOR AERIAL APPLICATION (to cereal crops, pasture, rangeland, stubble and non-crop land only)

Directions for Use

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specified buffer zones should be observed.

Coarse sprays are less likely to drift, therefore, avoid combinations of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist). Do not apply during periods of dead calm or when wind velocity and direction pose a risk of spray drift. Do not spray when the wind is blowing towards a nearby sensitive crop, garden, terrestrial habitat (such as shelter-belt) or aquatic habitat.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot has communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls over long-sleeved shirt, long pants and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

HIGHBUSH BLUEBERRIES:

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR SPECIAL USE APPLICATIONS: (HIGHBUSH BLUEBERRIES).	
The **DIRECTIONS FOR USE** for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Nufarm Agriculture Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Nufarm Agriculture Inc has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application. **DIRECTIONS FOR USE**	
Highbush Blueberries	Ground application only (DO NOT apply using aerial application equipment). Use as a directed spray (between the rows of blueberries) only. Do not overspray. Do not apply more than once per season. Do not allow product spray or drift to contact desirable plant tissue. **Rate of application:** 1.7 L/ha. Directed spray between rows of the crops in 60 to 240 L/ha of water in early spring after weeds have emerged and are actively growing. Pre-harvest interval is 30 days.
ALWAYS REFER TO THE PRODUCT LABEL FOR FURTHER INFORMATION ON PESTS CONTROLLED, APPLICATION DIRECTIONS, AND OTHER USE PRECAUTIONS.	

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-868-5444 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

Volume: Apply the recommended rate in a minimum spray volume of 30 litres per hectare.

- Exercise special care: Use sufficient water for even distribution.
- Use a boom pressure of 235 kPa or less. Avoid placing nozzles where spray will enter wing tip vortices.
- Do not apply this product directly to, or otherwise permit it to come into direct contact with desirable crops other desirable broadleaf plants or non-

target species and do not permit spray mists to drift onto them.

- Do not use human flaggers
- **Buffer zones:** Appropriate buffer zone should be established between treatment areas and aquatic systems, and treatment areas and significant wildlife habitat.
- Do not spray in winds exceeding 10 km per hour.
- Do not spray in dead calm near sensitive plants. A "cloud" of suspended droplets may drift onto sensitive plants when the wind comes up.
- Avoid direct applications to any body of water. Do not contaminate water through spray drift or by cleaning of equipment or disposal of wastes.
- Use a minimum of 30 L/ha spray volume.
- Coarse sprays are less likely to drift, therefore, use only nozzles or nozzle configurations which minimize the production of fine spray drops. Do not angle nozzles forward into the airstream and do not increase spray volume by increasing nozzle pressure. When spraying, avoid combination of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist) which are more likely to drift.
- A spray thickening agent or drift retardant may be used with this product to aid in reducing spray drift.
- **Avoid Spray Drift:** Apply only when there is little or no hazard from spray drift. Small quantities of the spray, which may not be visible, may seriously injure susceptible crops and damage sensitive non-target habitat. A method must be used to detect air movement, lapse conditions, or temperature inversions (stable air) such as the use of balloons or a continuous smoke column at or near the spray site or a smoke generator on the spray equipment. If the smoke develops into layers or indicates a potential for hazardous spray drift, do not spray**.**

BUFFER ZONES TO PROTECT SENSITIVE TERRESTRIAL AND AQUATIC HABITATS:

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), and estuarine/marine habitats.

Seasonal water bodies require buffer zones if there is water in them during application.

Water bodies which do not fill on an annual basis need not be buffered.

Method of Application	Crop			Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:				
				Freshwater Habitat of Depths		Estuarine/Marine Habitats of Depths		Terrestrial Habitat
				Less than 1 m	Greater than 1 m	Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field sprayer*	Golf courses, turf			1	0	1	0	1
	Field crops (cereal grains, corn, asparagus, strawberries, raspberries, cranberries and high bush blueberries)			1	0	1	0	1
	Grasslands, crop stubble, non-cropland, pastures rangelands uncropped land (including roadsides, airports and brush control)			1	0	1	0	2
Aerial	Field crops (cereal grains)		Fixed wing	1	0	1	0	45
			Rotary wing	1	0	1	0	40
	Crop stubble, Pastures and rangelands		Fixed wing	1	0	1	0	60
			Rotary wing	1	0	1	0	50
	Non-cropland, uncropped land (including brush control)	4.0 L/ha	Fixed wing	1	0	1	0	150**
			Rotary wing	1	0	1	0	80**
		7.9 † L/ha	Fixed wing	2	0	2	0	225**
			Rotary wing	1	0	1	0	100**

*For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.

** For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required.

† Do not exceed the application rates given in the Directions for Use section.

For tank mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

CLEANING OF SPRAYER:

Thoroughly clean the herbicide sprayer before applying any other chemical on crops that may be damaged (see USE PRECAUTIONS). Wash the outside of the sprayer and drain the tank completely. Remove and clean filters, screens and nozzle tips separately. Fill the sprayer tank with clean water. With the agitator running flush out the lines and boom, then drain. Fill the sprayer with clean water and for each 100L add 1 L household ammonia. Operate the pump and agitator for 15 minutes. If possible, let the solution remain in the tank and hoses overnight; recirculate and flush out the lines and boom, then drain. Rinse out twice with clean water, recirculating and draining each time. DO NOT contaminate irrigation or drinking water when cleaning the sprayer.

2021-XXXX

2022-01-11
2021-3247
[Sleeve]

GROUPE	4	HERBICIDE

Nufarm

2,4-D Amine 600
Herbicide Liquide

CONTIENT SOLUTION 2,4-D AMINE

Pour blé, orge, seigle, maïs, fraisiers, framboisiers, asperges, canneberges, bleuets en corymbes, arbres fruitiers porteurs, pâturages établis, parcours naturels, gazon, chaume, bords de routes, terrains incultes et suppression des plantes ligneuses

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, présent sous forme de sel de diméthylamine … 564 g e.a./L

Nº D'HOMOLOGATION 14726 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT POISON

(1 – 450) Litres

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

MISE EN GARDE :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever immédiatement le concentré sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter que le produit dérive. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, des engrais, des plantes et de la nourriture pour les humains ou les animaux. Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et les autres sources d'eau.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :
Toxique pour les petits mammifères sauvages, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures. Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

Lessivage
Pour réduire le plus possible les risques de contamination des eaux souterraines, le recours à des traitements localisés est recommandé dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) et là où la nappe phréatique est peu profonde.

Ruissellement
Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. Pour prévenir le ruissellement associé aux usages domestiques, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION:
Manutention du concentré (mélange et chargement): porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un dispositif pour protéger les yeux (écran facial ou lunettes de securité). Rincer les gants avant de les enlever.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel): porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant au produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la

cabine d'un avion. S'ils prévoient utiliser plus de 470 L de Nufarm 2,4-D Amine 600 Herbicide Liquide/j, les travailleurs doivent également employer un système fermé.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément, se laver en profondeur les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements personnels et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instruction de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver l'équipement de protection individuelle séparément du linge de maison.
- Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

SYSTÈME DE TRANSFERT :

Pour les contenants de plus de 20 L. Utiliser un système de transfert qui évite de verser à l'air libre le concentré liquide lors du transvasement de ces contenants dans le réservoir du pulvérisateur.

PREMIER SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la

respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Le 2,4-D peut causer une grave irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut provoquer la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres symptômes possibles d'une surexposition, sont la fatigue, fatigue musculaire ou des nausées. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :
Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENTREPOSAGE :
Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Produit entreposable à une température de plus de 0°C. Si exposé à des températures de congélation, réchauffer à au moins 5°C et agiter à fond. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir la possibilité de contamination croisée. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :
Contenants Recylables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

2019-6531

[Booklet]

GROUPE	4	HERBICIDE

Nufarm

2,4-D Amine 600
Herbicide Liquide

CONTIENT SOLUTION 2,4-D AMINE

Pour blé, orge, seigle, maïs, fraisiers, framboisiers, asperges, canneberges, bleuets en corymbes, arbres fruitiers porteurs, pâturages établis, parcours naturels, gazon, chaume, bords de routes, terrains incultes et suppression des plantes ligneuses

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, présent sous forme de sel de diméthylamine … 564 g e.a./L

Nº D'HOMOLOGATION 14726 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT POISON

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

MISE EN GARDE :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever immédiatement le concentré sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Éviter que le produit dérive. Garder le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, des engrais, des plantes et de la nourriture pour les humains ou les animaux. Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et les autres sources d'eau.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :
Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.
Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures. Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

Lessivage
Pour réduire le plus possible les risques de contamination des eaux souterraines, le recours à des traitements localisés est recommandé dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) et là où la nappe phréatique est peu profonde.

Ruissellement
Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. Pour prévenir le ruissellement associé aux usages domestiques, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :
Manutention du concentré (mélange et chargement): porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un dispositif pour protéger les yeux (écran facial ou lunettes de securité). Rincer les gants avant de les enlever.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparations ou du nettoyage du matériel): porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant au produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion. S'ils prévoient utiliser plus de 470 L de Nufarm 2,4-D Amine 600 Herbicide Liquide/j, les travailleurs doivent également employer un système fermé.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR :

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit.
- Après l'utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver rapidement et séparément, se laver en profondeur les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements personnels et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instruction de ce type, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver l'équipement de protection individuelle séparément du linge de maison.
- Après le travail enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon.

SYSTÈME DE TRANSFERT :

Pour les contenants de plus de 20 L. Utiliser un système de transfert qui évite de verser à l'air libre le concentré liquide lors du transvasement de ces contenants dans le réservoir du pulvérisateur.

PREMIER SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Aucun antidote spécifique. Recourir aux soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Le 2,4-D peut causer une grave irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut provoquer la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres symptômes possibles d'une surexposition, sont la fatigue, fatigue musculaire ou des nausées. Traiter selon les symptômes.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :
Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENTREPOSAGE :
Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Produit entreposable à une température de plus de 0°C. Si exposé à des températures de congélation, réchauffer à au moins 5°C et agiter à fond. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir la possibilité de contamination croisée. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :
Contenants Recylables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

MODE D'EMPLOI :

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés, milieux humides, habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 12 heures suivant le traitement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que 2,4-D Amine 600 Herbicide Liquide est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à 2,4-D Amine 600 Herbicide Liquide et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le 2,4-D Amine 600 Herbicide Liquide ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

• Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION GÉNÉRALE :
Éviter que la dérive n'atteigne la végétation utile qui n'est PAS énumérée sur la présente étiquette car elle risque d'être endommagée.
Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et les autres sources d'eau.
Ne pas pulvériser lors des périodes de grands vents lorsque la pulvérisation est susceptible de dériver. Les pulvérisations à grosses gouttelettes sont moins susceptibles de dériver.
Ne pas pulvériser les cultures lors de températures élevées. Elles peuvent subir un stress et elles risquent d'être endommagées.

Intervalles pre-récolte :
- Ne pas permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter le fourrage ou couper le foin dans les 30 jours qui suivent l'application.
- Retirer les animaux de boucherie des champs traités, au moins 3 jours avant l'abattage.

ÉQUIPEMENT ET VOLUME DE PULVÉRISATION :
Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
Appliquer dans un volume de 50 à 200 litres d'eau par hectare à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre sauf si mentionné différemment. Des volumes d'eau plus élevés contribuent à diminuer les risques d'endommager la culture. Choisir les pastilles de buses appropriées afin de pulvériser le volume recommandé par hectare. Calibrer le pulvérisateur et ajuster la hauteur de la rampe afin d'assurer une couverture uniforme des mauvaises herbes. Les

pastilles de buses doivent être en bon état et doivent pulvériser le même volume. Les pastilles de buses à jet plat sont recommandées.

Pulvérisation par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine/moyen/grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.
Appliquer dans un minimum de 30 litres d'eau par hectare par équipement aérien.

Pour ce qui est des applications localisées, à l'aide de pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, mélanger 234 mL de produit dans 10 L d'eau. Pulvériser de façon à mouiller à fond tout le feuillage.

MÉLANGE :
Bien agiter le produit avant l'utilisation. Remplir la moitié du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre. Ajouter la quantité requise de produit et bien agiter. Remplir le réservoir avec de l'eau propre et bien agiter avant l'application.
REMARQUE : Si la solution à pulvériser a reposé un certain temps, bien agiter avant l'utilisation.
=
MÉLANGES EN RÉSERVOIR :
L'herbicide liquide 2,4-D Amine 600 de Nufarm peut être recommandé en mélange en réservoir avec d'autres produits.
Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.
TEMPS D'APPLICATION :
Pour obtenir de meilleurs résultats, pulvériser lorsque les mauvaises herbes SONT JEUNES ET EN PLEINE CROISSANCE. Appliquer le produit lors de bonnes conditions de croissance. L'application doit être faite avant que la culture ne recouvre les mauvaises herbes.

CULTURE :

Céréales de printemps (blé, orge, seigle), sans contre-ensemencement de légumineuses.

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Les cultures peuvent être traitées du stade 3 feuilles bien développées jusqu'au début de l'apparition de la feuille étendard (phase d'épiage). Le traitement au stade 4 feuilles est préférable. Ne pas appliquer le produit après l'apparition de la feuille étendard.

Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 1,0 L. Des doses plus élevées peuvent s'avérer nécessaires pour supprimer certaines espèces de mauvaises herbes. En général, les dommages à la culture occasionnés par des doses plus élevées sont compensés par un meilleur rendement de la culture désherbée.

CULTURE :

Céréales d'automne (blé d'automne, seigle d'automne)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Au printemps, entre le plein tallage et le stade de la sortie de la feuille étendard.

Ne pas appliquer pendant ni après le stade de la feuille étendard.

Ne pas appliquer sur les plantules de céréales d'automne à l'automne.

Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 0,9 L. Des doses plus élevées peuvent s'avérer nécessaires pour supprimer certaines espèces de mauvaises herbes. En général, les dommages à la culture occasionnés par des doses plus élevées sont compensés par un meilleur rendement de la culture désherbée.

CULTURE :

Maïs de grande culture

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

En traitement généralisé, avant que le maïs ne mesure 15 cm de haut (feuille déployée) et/ou avant le stade de la 6e feuille. Un traitement généralisé effectué après ce stade peut endommager le maïs.

Pour des applications plus tardives (maïs 15-75 cm, feuille déployée), pulvériser à l'aide d'un jet protégé ou d'un jet dirigé, à l'aide de pendillards. Ne pas pulvériser sur le feuillage du maïs.

Ne pas appliquer dans les 2 semaines qui précèdent l'apparition des panicules et des soies.

Éviter de cultiver pendant les 2 semaines qui suivent l'application.

Utiliser dans un minimum de 100 L/ha d'eau.

Ne pas ajouter d'huile ni de surfactant.

Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 1,0 L.

CULTURE :

Asperges (L'est du Canada seulement)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer tôt au printemps après une bonne coupe complète ou un disquage. Éviter que les turions émergents soient touchées par la pulvérisation.

Peut être appliquée avec les jets dirigés 3 semaines après un disquage fait après la récolte avec des jets dirigés.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : 1,7 à 2,3 L

CULTURE :

Fraises (L'est du Canada seulement)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer 2 à 4 semaines après la plantation mais avant que les stolons s'enracinent en juin. Des buses à basse pression et une pulvérisation à grosses gouttelettes sont recommandées afin de réduire la dérive.

Appliquer dans 100 à 200 litres d'eau par hectare.

Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : 0,8 L

CULTURE :

Fraises - Traitement de rénovation (L'est du Canada seulement)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer après la récolte mais avant de faucher. Retarder la coupe pendant 2 – 3 jours après l'application.

Ne pas appliquer entre la mi-août et la dormance automnale car il est possible d'endommager la formation des boutons floraux. Veestar est plus sensible que Redcoat.

Ce traitement peut occasionner la déformation temporaire des feuilles.

Appliquer dans 100 à 200 litres d'eau par hectare.

Ne pas appliquer plus d'un traitement par an.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : 1,7 L

CULTURE :

Framboises (L'est du Canada seulement)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer à n'importe quel moment sauf pendant la floraison. Éviter de pulvériser les nouvelles pousses.

Appliquer dans 100 à 200 litres d'eau par hectare.

Ne pas appliquer plus de deux traitements généralisés par an.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : 0,90 L. On peut utiliser des doses plus élevées (jusqu'à 2,2 L) pour des traitements localisés.

CULTURE :

Canneberge

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Traiter en juin-juillet les mauvaises herbes en pleine croissance qui dominant la culture.

Éviter tout contact avec les canneberges afin de ne pas les abîmer.

Appliquer une seule fois par an jusqu'à 50 jours avant la récolte.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : avec une solution d'une partie d'Amine 600 2,4-D et 2,6 parties d'eau (solution de 27,5%).

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Toutes les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette plus la reine de prés, le millepertuis commun, l'aulne et l'aster ponceau.

CULTURE :

Arbres Fruitiers Porteurs (Pommier, pêcher, poirier, prunier, abricotier, cerisier doux et cerisier acide)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer soit au début du printemps, après la levée des mauvaises herbes, mais moins de 80 jours avant la récolte, soit après la récolte, quand les dicotylédones sont en pleine croissance.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : 1.67 L/ha

Délai D'emploi : Ne pas appliquer sur les mauvaises herbes moins de 80 jours avant la récolte des fruits.

Précaution : Ne pas appliquer quand il y a des fruits utilisables sur le sol du verger.

Délai de sécurité : Pendant l'application, ne pas laisser les personnes (sauf les opérateurs) ni les animaux de compagnie entrer dans la zone à traiter. Ne pas entrer dans la zone traitée tant que les gouttelettes n'auront pas complètement séché.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Plantains, pissenlit, patience crépue, moutardes, amarante à racine rouge, amarante fausse-blite, ansérine de Russie, petite herbe à poux, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, tabouret des champs, lampourde glouteron, laitue scariole, crépis des toits (soit en automne, au stade de la rosette, soit au printemps, au stade 1 ou 2 feuillles), soude roulante, laiterons (au stade jeune) et chardon des champs (au stade jeune).

CULTURE :

Pâturage établi et parcours naturel (sans légumineuses)

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer en période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre.

Appliquer après la coupe ou la paissance et quand les mauvaises herbes sont en croissance.

Pulvériser complètement le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau par hectare.

Un deuxième traitement peut être nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes vivaces.

Ne pas appliquer sur des graminées et des pâturages nouvellement semés avant qu'ils ne soient bien établis.

En présence de bonnes conditions de croissance et d'humidité adéquate du sol, une pulvérisation peut être effectuée jusqu'à 2 semaines avant la gelée.

Il est possible que les plantes toxiques pour le bétail (séneçon jacobée, carotte à Moreau, ciguë maculée, zigadène vénéneux) paraissent plus appétissantes et qu'elles soient consommées plus facilement après un traitement à l'herbicide liquide Nufarm 2,4-D Amine 600. Prendre des

mesures préventives lorsque ces plantes sont présentes. Ne pas laisser paître le bétail dans la zone traitée jusqu'à ce que les plantes toxiques soient enlevées, mortes ou qu'elles aient repris une croissance normale. Ne pas appliquer plus de deux traitements par an.

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 4,0 L

CULTURE :

Graminées pour la production de fourrages et de semences

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Semis de graminées (implantation du peuplement) : Les cultures peuvent être traitées du stade 3 feuilles jusqu'au début de l'apparition de la feuille étendard.

Graminées établies - Utilisé au printemps, jusqu'à l'apparition de la feuille étendard, ou à l'automne, après la récolte. Pour les graminées établies cultivées pour la semence, ne pas utiliser pendant la floraison ni la pollinisation, sinon le rendement en semences pourrait être moindre. Ne pas appliquer plus de deux traitements par an.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE :

Semis de graminées (implantation du peuplement) : 0,49 à 0,95 L dans 100 – 200 L/ha

Graminées établies : 0,6 à 1,9 L dans 100 – 300 L/ha

Graminées établies (cultivées pour la semence) : Jusqu'à 0,95 L dans 100 – 300 L/ha

---

USAGES SUR LES TERRAINS INCULTES :

Terre en chaume, bords de route, terres non cultivées et aéroports

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION :

Appliquer en période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre.

Pulvériser complètement le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau par hectare. Un deuxième traitement peut être nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes vivaces.

Le fait de herser les terres en chaumes de céréales et de pulvériser après la repousse peut aider à la suppression.

Sous de bonnes conditions de croissance et une humidité adéquate du sol, une pulvérisation peut être faite jusqu'à deux semaines avant la gelée.

Ne pas appliquer plus de deux traitements par an.

Lorsqu'on utilise un équipement manuel, NE PAS s'exposer à plus de 4,8 L de Nufarm 2,4-D Amine 600 Herbicide Liquide/j/personne.

MÉTHODE :

Application terrestre ou aérienne (terre un chaume et terres non cultivées).

Application terrestre (Bords de routes, Aéroports).

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE : Jusqu'à 3,9 L

USAGES DANS LES PELOUSES :

Pelouses et Parcs, Gazonnières et Terrains de golf (allées et herbes longues).

Prévoir des zones tampons adéquates telles que spécifiées pour protéger la végétation sensible non ciblée.

INFORMATION SUR L'APPLICATION :

Ce produit est efficace seulement lorsqu'il est appliqué sur les feuilles des mauvaises herbes en pleine croissance. Ce produit n'empêche pas la croissance de nouvelles mauvaises herbes. Appliquer seulement en présence de mauvaises herbes.

Appliquer en période de croissance rapide, habituellement en mai, juin et/ou en septembre, avant que les graminées n'atteignent le stade de la sortie de la feuille étendard (phase d'épiage).

Si l'envahissement des mauvaises herbes ne justifie pas un traitement généralisé, (p.ex., la pelouse entière), envisager des applications locales seulement aux endroits où poussent des mauvaises herbes.

Les applications au moment où les plants subissent des conditions climatiques stressantes ; chaud, froid ou sécheresse, augmentent les risques de dommages aux pelouses et peuvent réduire la suppression des mauvaises herbes.

Éviter de tondre pendant plusieurs jours avant et après le traitement.

Faire attention de ne pas pulvériser sur la végétation désirable avoisinante.

Ne pas traiter l'agrostide ni les zones nouvellement semées.

NE PAS appliquer sur les racines exposées des arbres et des plantes ornementales.

Ne pas appliquer dans les 24 heures qui précèdent une pluie ou l'irrigation.

Ne pas permettre aux personnes (autres que l'applicateur) ni aux animaux de pénétrer dans les zones traitées pendant la pulvérisation.

Ne pas pénétrer dans les zones traitées tant que la pulvérisation n'est pas complètement sèche.

MÉTHODE :

Application terrestre seulement.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Pulvériser complètement le feuillage, en utilisant 100 à 300 litres d'eau par hectare.

Pulvérisation de grandes cultures :

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS :

NE PAS effectuer plus de deux traitements généralisés par année. Ce nombre ne comprend pas les traitements localisés.

TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE :

Jusqu'à 1,9 L par application.
Jusqu'à un total de 3,8 L par année.

SUPPRESSION DE LA VÉGÉTATION LIGNEUSE (non pâturable) :

Appliquer en période de pleine croissance (habituellement mai, juin et/ou septembre).
Appliquer 2,75 à 5,5 litres de produit par hectare dans 1000 litres d'eau ou plus (1000 à 3000 litres de solution de pulvérisation par hectare peuvent être requis pour les broussailles).
Utiliser la dose la plus faible pour les espèces qui sont plus sensibles telles que la symphorine de l'Ouest, le saule et le peuplier. Pulvériser les broussailles atteignant jusqu'à 3 mètres de hauteur après que le feuillage soit bien développé. Les broussailles ou les arbres de plus de 3 mètres devraient être coupés près du sol et traités lorsque la repousse à plus de 0,6 m de hauteur.
Les applications faites tôt que les feuilles soient bien déployées donnent les meilleurs résultats.
Appliquer assez de bouillie pour bien mouiller toutes les parties aériennes jusqu'au sol.

Sous de bonnes conditions de croissance et d'humidité adéquate du sol, une pulvérisation peut être faite jusqu'à deux à trois semaines avant la gelée.
Le LO-DRIFT® peut être ajouté à la bouillie afin de minimiser les risques de dérive sur les zones incultes. Suivre toutes les directives qui figurent sur l'étiquette du LO-DRIFT afin de connaître la bonne séquence pour le mélange de la bouillie.
Ne pas appliquer plus d'deux traitements par an.
Lorsqu'on utilise un équipement manuel, NE PAS s'exposer à plus de 8,7 L de Nufarm 2,4-D Amine 600 Herbicide Liquide/j/personne (sans respirateur) ou de 14,2 L de Nufarm 2,4-D Amine 600 Herbicide Liquide /j/personne (avec respirateur).

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :
NE PAS dépasser le taux indiqué pour chaque culture identifiée dans la section " TAUX RECOMMANDÉE PAR HECTARE ".

Mauvaises herbes sensibles :

Amarante à racine rouge, ansérine de Russie, bardane (avant le stade 4 feuilles), bardanette épineuse, bourse-à-pasteur, caméline, canola spontané, chénopode blanc, crépis des toits (sensible à l'automne et au stade 1-2 feuille au printemps), euphorbe à feuilles de serpolet, herbes à poux, kochia à balais, laiteron potager, laitue scariole, lampourde glouteron, mélilot, moutardes (sauf des chiens et tanaisie), ortie dioïque, plantain majeur, radis sauvage, sagesse-des-chirurgiens, salsifis majeur, soude roulante, tabouret des champs, tournesol sauvage, vergerette annuelle.

Taux pour supprimer les mauvaises herbes sensibles :
Faciles à détruire au stade plantule (2, à 4 feuilles) et en pleine croissance. Utiliser 0,6 à 0,95 litre par hectare. Utiliser la dose la plus élevée pour les mauvaises herbes plus grosses, par temps sec ou froid, ou pour les fortes infestations.

Mauvaises herbes plus difficiles à supprimer :
Supprimera les mauvaises herbes énumérées sous la rubrique sensibles, plus abutilon, amarante blanche, amarante fausse-blite, barbarée vulgaire (avant le stade 4 feuilles), centaurée de Russie, chénopode glauque, crépis des toits (au printemps, avant la montée en graine), épervière vulgaire, galinsoga cilié, lépidie densiflore, matricaire odorante, moutarde des chiens, moutarde tanaisie, patience crépue (avant le stade 4 feuilles), petite oseille, pissenlit (dans la pelouse), pourpier potager, prunelle vulgaire, renouée des oiseaux (avant le stade 4 feuilles), renouées (de Pennsylvanie et scabre), sagesse-des-chirurgiens (au printemps avant la montée en graine), séneçon vulgaire, stellaire moyenne.

Taux pour les mauvaises herbes plus difficiles à supprimer :
Plus difficiles à détruire au stade plantule (2 à 4 feuilles) et en pleine croissance. Utiliser 1,0 à 1,5 litre par hectare. Utiliser la dose la plus élevée pour les mauvaises herbes plus grosses, par temps sec ou froid, ou pour les fortes infestations.

Suppression des parties épigées seulement :
Armoise bisannuelle, bardane, barbarée vulgaire, cardère des bois, chardon des champs, chardon vulgaire, cranson dravier, céraistes vulgaire, euphorbe ésule, herbe à gomme, laitue bleue, laiteron des champs, liseron des champs, liseron des haies, pissenlit, renoncule, renouée liseron, sarrasin de Tartarie.

Taux pour la suppression des parties épigées seulement :
Utiliser 1,0 à 1,5 litre par hectare.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI POUR L'APPLICATION AÉRIENNE
(cultures de céréales, pâturages, parcours naturels, les chaumes et les terres non cultivées seulement).

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans *le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison de travail par-dessus, une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants, et des lunettes ou

un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

BLEUETS EN CORYMBES :

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL : (BLEUETS EN CORYMBES).	
Le **MODE D'EMPLOI** de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Nufarm Agriculture Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Nufarm Agriculture Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée. **MODE D'EMPLOI**	
Bleuets en Corymbe	Application terrestre seulement (NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne). Employer pour une pulvérisation dirigée entre les rangées de bleuets seulement. Ne pas trop pulvériser. Ne pas traiter plus d'une fois par saison. Ne laissez pas le produit vaporiser ou dériver au contact des tissus végétaux désirés. **Taux d'application :** 1.7 L/ha. Pulvérisation dirigée entre les rangs de cultures dans 60 à 240 L/ha d'eau au début du printemps après que les mauvaises herbes soient levées et en croissance active. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours.
TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LES DIRECTIVES D'APPLICATION ET LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI.	

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-800-868-5444. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres par hectare.

- Porter une attention spéciale : utiliser suffisamment d'eau pour assurer une distribution uniforme.

- Éviter d'appliquer directement à toute surface d'eau. Ne pas contaminer l'eau par la dérive de pulvérisation ou en nettoyant les équipements ou en se débarrassant des déchets.
- Ne pas appliquer ce produit directement ni lui permettre d'entrer en contact avec une culture ou d'autres plantes à feuilles larges qui sont désirables, ou sur les espèces qui ne sont pas visées et éviter que les bruines de pulvérisation ne dérivent sur elles.
- Ne pas avoir recours à des signaleurs humains.
- **Zones tampons :** Des zones tampons appropriées doivent êtres établies entre les superficies traitées et les systèmes aquatiques ainsi qu'entre les superficies traitées et les habitats fauniques importants.
- Éviter de pulvériser lorsque les vents dépassent 10 km/h.
- Ne pas épandre le produit par temps mort près des plantes sensibles. Un << nuage >> de gouttelettes en suspension peut dériver sur des plantes sensibles lorsque le vent se lève.
- Utiliser une pression de pulvérisation de 235 kPa ou moins. Éviter de placer des buses là où le jet de pulvérisation subira l'effet de tourbillon du bout des ailes. Utiliser un minimum de 30 L/ha comme volume de pulvérisation.
- Les grosses gouttelettes risquent moins de dériver, par conséquent n'utiliser que des buses ou des arrangements de buses qui minimisent la production de fines gouttelettes. Ne pas diriger les buses vers le tourbillon causé par l'avion et ne pas augmenter le volume de pulvérisation en augmentant la pression des buses. Lors de la pulvérisation éviter des combinaisons de pression et de types de buses qui donneraient de fines particules (bruine) qui risquent de dériver.
- Un agent épaississant ou un retardateur de dérive peut être utilisé avec ce produit de façon à réduire la dériver de pulvérisation.
- **Éviter la dérive de pulvérisation :** Appliquer seulement lorsqu'il n'y a pas ou peu de risque de dérive. Des petites quantités de pulvérisation même invisibles, peuvent sérieusement nuire aux cultures sensibles et endommager des habitats sensibles non-ciblés. Des méthodes tel que l'utilisation de ballons ou une colonne de fumée en permanence au site ou près du site ou un générateur de fumée installé sur l'équipement de pulvérisation devraient être utilisées pour connaître le mouvement de l'air, les changements de température et les inversions de température (stabilité de l'air). Si la fumée se développe en couches ou indique une possibilité de dérive, ne pas pulvériser.

ZONES TAMPONS DESTINÉES À PROTÉGER LES HABITATS TERRESTRES ET AQUATIQUES SENSIBLES :

L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zones tampons : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, et traitement localisé. Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), et des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).Les plans d'eau saisonniers doivent être protégés par une zone tampon s'ils contiennent de l'eau lors du traitement. Les plans d'eau qui se ne remplissent pas chaque année n'ont pas à être protégés par une zone tampon.

Méthode d'application	Culture			Zones tampons (mètres) nécessaires à la protection des :				
				Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		
				Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	Habitats terrestres
Pulvérisateur agricole*	Terrains de golf, gazon en plaques			1	0	1	0	1
	Cultures de grande production (céréales, maïs, asperges, fraises, framboises, canneberges, et bleuets en Corymbes)			1	0	1	0	1
	Prairies, chaume de cultures, terres non agricoles, pâturages, grand pâturage libres, terrain non cultivé (y compris les bords de route, aéroport, et utilisation à des fins de débroussaillement)			1	0	1	0	2
Pulvérisation aérienne	Cultures de grande production (céréales)		Voilure fixe	1	0	1	0	45
			Voilure tournante	1	0	1	0	40
	Chaume de cultures, pâturages, grands pâturages libres		Voilure fixe	1	0	1	0	60
			Voilure tournante	1	0	1	0	50
	Terres non agricoles, , terrain non cultivé (utilisation à des fins de débroussaillement)	4,0 L/ha	Voilure fixe	1	0	1	0	150**
			Voilure tournante	1	0	1	0	80**
		7,9† L/ha	Voilure fixe	2	0	2	0	225**
			Voilure tournante	1	0	1	0	100**

* Dans le cas du pulvérisateur agricole, on peut réduire la zone tampon en utilisant des écrans protecteurs Lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation munie d'un écran qui s'étend sur toute sa longueur et jusqu'au couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 70 %. Lorsqu'on utilise une rampe dont les buses sont munies d'écrans coniques fixés à moins de 30 cm au-dessus du couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 30 %.

** Pour l'application sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres ne sont pas requises.

† NE PAS dépasser le taux indiqué pour chaque culture identifiée dans la section MODE D’EMPLOI.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d’association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d’association.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR :
Bien nettoyer le pulvérisateur ayant servi pour l'application des herbicides avant d'appliquer tout autre produit chimique sur les cultures car elles pourraient êtres endommagées (VOIR PRÉCAUTIONS D'USAGE). Laver l'extérieur du pulvérisateur et vider complètement le réservoir. Enlever et nettoyer les filtres, les tamis et les pastilles de buses séparément. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre. Avec l’agitateur en marche, faire circuler l'eau propre dans les conduits et la rampe et vider. Remplir le réservoir avec de l'eau propre et pour chaque 100 L, ajouter 1L d'ammoniaque d'usage domestique. Faire fonctionner la pompe et l'agitateur pendant 15 minutes. Si possible, laisser reposer la solution dans le réservoir et les tuyaux pendant toute la nuit. Faire circuler à nouveau dans les tuyaux et la rampe et vider le tout. Rincer deux fois avec de l'eau propre, recirculer et vider à chaque fois. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation ou potable lors du nettoyage du pulvérisateur.

2021-XXXX